

Jeudi 20 mars 2025

Après-midi Besse et Ste Anastaise

Vallée de Chaudefour



Rendez-vous à 13h00 Parking Animatis



A 14h00 – Visite de la charmante cité médiévale et Renaissance de Besse, en compagnie d'un guide-acteur qui fera parler les pierres! Ruelles pavées, échoppes, beffroi, maison dite de la Reine Margot, jardin médiéval... le cœur historique de Besse saura vous émerveiller.

- Découvrez les légendes, les petits secrets et les grandes heures de la cité bessarde
- Entrez dans l'église Saint-André à la recherche des mystères de la vierge de Vassivière
- Revivez l'attaque en règle du **Beffroi**, comme au Moyen-âge!

Votre guide « Philomène » vous offrira 1h30 de pur bonheur ou la visite se combine avec le théâtre.

Ensuite nous rendrons dans la vallée de Chaudefour au pied du Sancy.

Vous serez accueillis à l'auberge des 500 Diables pour un gouter Auvergnat.

Terrine Maison, Jambon et saucisson d'Auvergne Pompe au pommes

Bière pression 25cl, coca, jus de pommes, verre de vin rouge ou blanc, boissons chaudes.

Tarif par personne		Inscription
47 à 50 Personnes	44,00 €	25 €
43 à 46 Personnes	46,00 €	
39 à 42 Personnes	48,00 €	
35 à 38 Personnes	50,00 €	
	Inscription avant le :	08/03/2025

Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie

Extrait du règlement Intérieur

Inscriptions: Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1 in adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera du à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.

Annulation: En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :

- l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1€ de frais administratifs.
- l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires.

(*) si la sortie est payante (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire

Correspondants Sortie: Suzanne Contoux 06.42.02.06.04. - Guy Pomarède 06.87.74.22.03.